

PROCÈS-VERBAL
Réunion extraordinaire du 11 juin 2020
Aux bureaux de la CSFY à 20 h 30

Une dérogation au préavis de 7 jours, pour l'annonce de la réunion extraordinaire, a été acceptée à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Appel à l'ordre et recensement

Présences

Commissaires

Hugo Bergeron
Jocelyne Isabelle
Élaine Michaud

Jean-Sébastien Blais
Vincent Larochelle

CSFY

Marc Champagne

Julie Dessureault

Public

Aucune

Absence (s)

Aucune

1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 1005.11.06.20

Vincent Larochelle

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.
ADOPTÉE (unanimité)

2. Délégations- s. o.

3. Agenda automatique – s. o.

4. Informations/planification – s. o.

La réunion se poursuit à huis à clos à 17 h 33.

5. Huis clos

5.1 Admission

Il est proposé à 17 h 45 de sortir du huis clos.

5.2 Points provenant du huis clos

5.2.1 Admission famille Calnan

Proposition 1006.11.06.20

Jocelyne Isabelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, refuse une permission d'admission probatoire à la famille Calnan pour leur fils Léo Francis sous la catégorie 6 – anglophone, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission.

ADOPTÉE (unanimité)

5.2.2 Admission famille Calnan

Proposition 1007.11.06.20

Hugo Bergeron

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, refuse une permission d'admission probatoire à la famille Calnan pour leur fils Félix Joseph sous la catégorie 6 – anglophone, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission.

ADOPTÉE (unanimité)

5.2.3 Admission famille Normand

Proposition 1008.11.06.20

Vincent Larochelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, octroie une permission d'admission probatoire à la famille Normand pour leur fils Axel sous la catégorie 4 – immigrant francophone, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission.

ADOPTÉE (unanimité)

5.2.4 Admission famille Gillis

Proposition 1009.11.06.20

Élaine Michaud

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, octroie une permission d'admission probatoire à la famille Gillis pour leur fils Heron sous la catégorie 5 – ancêtre francophone, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission.

ADOPTÉE (unanimité)

5.2.5 Admission famille Gillis

Proposition 1010.11.06.20


Jocelyne Isabelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, octroie une permission d'admission probatoire à la famille Gillis pour leur fils Sitka sous la catégorie 5 – ancêtre francophone, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission.

ADOPTÉE (unanimité)

6. Levée de l'assemblée

Élaine Michaud propose la levée de l'assemblée à 17 h 50.



Jean-Sébastien Blais
Président

28 August 2020
Date



Julie Dessureault
Secrétaire-trésorière

28 / 08 / 2020
Date

